

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TEL 04 / ... / ... / ... / ... PORTABLE : 06 / ... / ... / ... / ...
MAIL :

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TEL 04 / ... / ... / ... / ... PORTABLE : 06 / ... / ... / ... / ...
MAIL :

RENSEIGNEMENTS

RECOMMANDATIONS DES PARENTS
.....
.....
.....

ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIT-IL UN TRAITEMENT ?

OUI

NON

SI OUI LEQUEL
.....
.....
.....

FICHE INSCRIPTION ADHERENTS

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : ... / ... / ...
AGE : SEXE : M F
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TEL 04 / ... / ... / ... / ... PORTABLE : 06 / ... / ... / ... / ...
MAIL :
Loisirs ou compétition

Photo

RESPONSABLE DE L'ELEVE (suivi du courrier) :

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :

AUTORISATION PARENTALE (pour les enfants mineurs)

Je soussigné responsable de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du cours à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires pour l'état de l'enfant. Je m'engage à faire remplir le certificat médical ci-joint, précisant que mon enfant est apte à suivre les cours de Taekwondo.

DATE ... / ... / ...

Signature

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné,

certifie avoir examiné :

NOM :

PRENOM :

Né(e) le : / / à

qui ne présente pas à ce jour de contre indication à la pratique du
TAEKWONDO

DATE / /

Signature et cachet du médecin obligatoire

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

1. La cotisation comprend uniquement la prestation d'entraînement (hors vacances scolaires). ATTENTION : souscription à la licence fédérale impérative.

Les adhérents souhaitant faire de la compétition (régionale et nationale) devront s'acquitter obligatoirement d'une licence FFTDA et d'un passeport sportif FFTDA valable 8 ans pour un montant de 20 €.

Pour la pratique du Taekwondo loisir comprenant les interclubs, la licence FFTDA est obligatoire.

Les adhérents devront s'acquitter de 35 € :

- Oui, je signe l'attestation d'engagement de prise de licence
- Oui, je souhaite un passeport sportif

2. Les parents sont priés de ne pas rester dans la salle lors des séances d'entraînements, Les enfants sont sous la responsabilité de leur entraîneur à partir du moment où ils accèdent au Do Jang (salle d'entraînement). A la fin des cours, dès la sortie du Do Jang les enfants sont sous l'unique responsabilité des parents (vestiaire, couloir, parking). La responsabilité du club ne saura être invoquée en cas de non-respect de cette consigne. En cas d'absence de l'entraîneur, les parents devront s'assurer de sa venue avant de laisser leurs enfants. Les enfants ne peuvent rester pour assister au cours suivant, sauf accord express de l'entraîneur, et à titre exceptionnel.

3. En cas d'accident, la responsabilité du club ne peut être engagée et le club ne supportera pas les frais médicaux.

4. Les adhérents doivent être disciplinés, respecter le professeur, les autres élèves, et veiller à ne pas dégrader le matériel de taekwondo. Les parents seront seuls responsables de la dégradation causée par leurs enfants et devront rembourser le club.

5. Le club n'est en aucun cas responsable de pertes ou de vols des effets personnels lors des entraînements et des compétitions.

6. Les enfants mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents lors des compétitions ou interclubs, en cas d'accident le club décline toutes responsabilités.

7. Le dossier d'inscription doit être complet, signé avec la mention « lu et approuvé » (obligatoire) et rendu lors de l'inscription, il sera refusé si celui-ci est incomplet. (Fiche d'inscription, assurance, certificat médical, photos et cotisation annuelle).

8. Au bout de trois avertissements, les élèves qui perturbent les cours seront exclus de la salle. Les parents ne peuvent intervenir lors d'un cours sous risque d'exclusion de l'élève.

9. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement ne sera fait, que ce soit une démission, une blessure ou une exclusion.

10. Il est impératif de signaler tout changement d'adresse et numéro de téléphone.

11. L'adhérent autorise le club à utiliser son image sur tous les supports de communication du club (images, vidéos, etc...)

12. La tenue « dobok » (JK) du club est obligatoire pour tous les adhérents. Les élèves ne portant pas la tenue demandée aux entraînements et compétitions risquent l'exclusion.

13. Chaque adhérent représente le club et a donc la responsabilité d'en véhiculer une bonne image par un comportement exemplaire intègre, et respectueux tant dans le Do Jang qu'à l'extérieur. Tout comportement irresponsable, irrespectueux, incorrect ou violent engagera une exclusion immédiate du club. Les parents s'engagent à faire respecter cette obligation à leur enfant et à avoir eux-mêmes un comportement respectueux envers l'équipe encadrante du club et les tiers, notamment adversaires, et arbitres, et ceux en toutes circonstances

14. Un élève convié à participer à une compétition sera averti à l'avance et ce dernier s'engage à venir régulièrement aux préparations. Si l'élève manque plus de trois cours de préparation sans justificatif ce dernier ne participera pas à la compétition et tous les frais engagés ne seront pas remboursés.

15. Le club n'a aucune obligation de participation aux compétitions, de plus il est le seul habilité à sélectionner celles-ci. Seul le professeur peut juger de l'aptitude d'un élève à participer aux entraînements, aux compétitions et aux démonstrations. Seul le club est autorisé à inscrire les combattants au nom de celui-ci.

Je soussigné Mr/ Mme..... déclare avoir pris connaissance de tous les articles du règlement intérieur,

le :

Mettre la mention : Lu et approuvé + signature :